



SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES & ENERGIE

AGREATION D'ENTREPRENEURS DE TRAVAUX

Certificat d'Agréation Provisoire

Conformément à la loi du 20 mars 1991 et aux articles 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 14 de l'arrêté royal du 26 septembre 1991 et sur avis de la Commission d'agréation des Entrepreneurs, l'entreprise :

S.A. Entreprises Bernard DEUMER

Fontenaille 5

6661 MONT

Numéro d'entreprise : 0430.151.547

est agréée tant pour l'exécution des travaux attribués par des personnes de droit public que par d'autres personnes morales auxquelles s'applique la loi relative aux marchés publics et pour des travaux subventionnés à concurrence d'au moins 25 % ou financés directement sous quelque autre forme que ce soit à concurrence d'au moins 25 % par des personnes de droit public auxquelles s'applique la loi relative aux marchés publics, dans les classes et catégories ou sous-catégories suivantes :

Classe 5, Catégorie(s) D, Sous-catégorie(s) D1 *

Cette agréation provisoire est inscrite sur la liste des entrepreneurs agréés sous le n° P.6.949 et est valable vingt mois.

Décision ministérielle du 07/01/2009

*Pour le Ministre :
Le Conseiller :*

M. DUQUET

*Renouvelée
une 1ère fois, le 07/09/2010
et valable jusqu'au 06/05/2012*

*une 2ème fois, le
et valable jusqu'au*

**07-05-2012
06-01-2014**

M. DUQUET
Conseiller

M. DUQUET
Conseiller